



## Groupe belge de l'Union interparlementaire

### Section Belgique-Mali

17.06.2021

Rencontre avec S.E.M. Mamadou Mandjou Berthe, ambassadeur de la République du Mali en Belgique.

Membres présents de la section belge : M. Malik Ben Achour (président) et M. Guillaume Defossé.



#### Points abordés lors de la réunion :

L'ambassadeur fait le point sur la situation depuis la précédente réunion de septembre 2020 et revient en détail sur les événements survenus depuis le récent coup d'État de la fin mai. L'ambassadeur caractérise ces événements de *rectification* de la transition politique qui était en cours.



L'ambassadeur décrit plusieurs grands chantiers qui seraient envisagés par le nouveau gouvernement, il affirme notamment que :

- le gouvernement ne remet pas en cause le programme de transition. Les élections prévues pour le premier trimestre de 2022 seront maintenues après le processus de transition (-à cet égard, les listes électorales sont révisées chaque année-);
  - la situation en matière de sécurité sera améliorée ;
  - un audit de l'administration publique est envisagé ;
  - des ressources importantes seront utilisées pour lutter contre la corruption endémique dans le pays.
- Selon l'ambassadeur, les relations entre la CEDEAO et le Mali, qui avaient été suspendues, sont désormais revenues à la normale.

L'ambassadeur estime que la fin de l'opération Barkhane annoncée récemment par la France est plutôt provisoire et conservatoire et implique qu'il n'y aura plus d'interventions militaires directes. Selon l'ambassadeur, la préoccupation principale de la France est d'obtenir la confirmation de la volonté du Mali à s'attaquer vigoureusement au terrorisme, d'installer un gouvernement inclusif garantissant que le pouvoir politique appartient aux citoyens élus et à mettre en œuvre l'accord d'Alger.

Il est clair que le Mali regrette ces décisions des partenaires étrangers, compte tenu du fait que nous évoluons de plus en plus dans un monde interdépendant et de surcroît, il est très difficile de contrôler un territoire gigantesque comme celui du Mali. En ce qui concerne les relations avec les pays voisins, le Mali honore le principe d'entretenir les meilleures relations possibles, notamment parce que cela est économiquement rentable.

Définir l'étendue exacte, l'origine et le financement du terrorisme au Mali est une tâche délicate, selon l'ambassadeur ; il est extrêmement difficile d'éradiquer le problème.

En ce qui concerne les cas rapportés d'exaction par des militaires et forces de police sur des victimes civiles, les méfaits intentionnels seraient l'exception et l'état sanctionne les atteintes aux droits de l'homme. Quant aux allégations (entre autres contenues dans le rapport d'Amnesty International), l'ambassadeur fait valoir qu'elles doivent être attribuées majoritairement au comportement des rebelles qui créent l'anarchie.

L'impact du malaise politique sur le plan humanitaire est contrôlé autant que possible par le Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire. Concernant le nombre de citoyens maliens fuyant à l'étranger, l'ambassadeur tient à préciser qu'il s'agit d'environ 10.000 personnes. Cependant, tous les Maliens ne quittent pas le pays en raison de l'insécurité : une dynamique vers l'étranger aurait toujours existé au Mali.

Selon l'ambassadeur, l'impact de la crise du COVID-19 sur le pays est très lourd: 40% de l'économie dépend du tourisme qui s'est complètement arrêté.



L'ambassadeur espère que la Belgique poursuivra ses programmes fructueux de coopération au développement et d'aide humanitaire pour le Mali, basés sur le principe des 3D (Diplomatie, Développement, Défense).

L'ambassadeur apprécie les réunions fréquentes de la section bilatérale et propose de se réunir à nouveau dans environ quatre mois.